

# LOU CANT DE L'AUBO

Bulletin trimestriel de Saint Sauveur de Cruzières

N°49 Avril 2024

Le bulletin est édité par la municipalité de  
St Sauveur de Cruzières. ☎ 04 75 39 30 55

[mairie.saintsauveurdecruzières@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintsauveurdecruzières@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.saintsauveurdecruzières.fr](http://www.saintsauveurdecruzières.fr)

Facebook : Commune de Saint Sauveur de Cruzières

Chargés de communication : FAIVRE Catherine, CARRERES Thierry

## Naissance

Luna GLEIZE, née le 03/01/2024 à Aubenas, fille de Mickaël GLEIZE et de Manon DANIEAU, domiciliés Chemin de l'Espalier.  
Tous nos vœux de bonheur et félicitations aux parents.

## Décès

TEISSIER Karine, le 08/03/2024 Alès,  
domiciliée Chemin des Aumèdes.  
Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

## Agenda des festivités

Vendredi 12 avril	Commission culture	20 h 30 concert Olivier Laurent, chanteur-guitariste, salle polyculturelle
Samedi 20 avril	La boule de la Clayse	9 h 00 concours de boules, parking salle polyculturelle
Dimanche 28 avril	La Salvicruziennne Gardéchoise	A partir de 7 h 30, Randonnées piétons, VTT, VTTAE, place J. Blancher
Samedi 4 mai	Commission des Actions Sociales	12 h repas des aînés, salle polyculturelle
Samedi 25 mai	Commission culture	20 h 30 théâtre, comédie « Sur un quai de gare », salle polyculturelle
Samedi 8 juin	Asso. danse St Privat	Démonstration école de danse St Privat de Champclos salle polyculturelle
Dimanche 9 juin	Mairie	Elections européennes, Mairie
Samedi 14 juin	Ecoles	Spectacle des enfants, place J. Blancher
Samedi 15 juin	Les Joyeux Marcassins	12 h 00 repas, Place J. Blancher
Dimanche 16 juin	ACCA	9 h 30 assemblée générale, salle polyculturelle

## Panneau Pocket

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, pensez à télécharger Panneau Pocket sur vos smartphones et retrouvez toutes les actualités de la commune : Convocations et compte rendus du Conseil Municipal, risques d'inondations, festivités, information sur la collecte des encombrants, composteurs...

## Repas des aînés

Le Repas aura lieu le samedi 4 mai 12h à la salle polyculturelle. Les personnes concernées vont recevoir ces jours ci une invitation à laquelle il conviendra de répondre avant le 24 avril.

Petit rappel des conditions, être âgé de 65 ans révolus le jour J ou être l'époux ou l'épouse d'une personne dont c'est le cas, être résident ET inscrit sur la liste électorale de la commune. Sont invités les membres de la commission des affaires sociales ainsi que les conseillers municipaux. Les conjoints ne remplissant pas les conditions pourront participer au repas moyennant la somme de 30 euros réglable à l'inscription en Mairie. *Corinne Delauzun*

## Commission Culture-Bibliothèque

D'ores et déjà, vous trouverez ci-dessous les animations proposées par la Commission Culture-Bibliothèque, au cours de l'année 2024 :

- Le 12 Avril, 20 h 30, salle polyculturelle, pour la 2<sup>ème</sup> année, Olivier Laurent, chanteur-guitariste nous invite à un voyage musical mettant en scène les plus grands de la chanson française (BREL, FERRAT, BRASSENS...),
- Le 25 Mai, 20 h 30, salle polyculturelle, la troupe de théâtre « La troupe Sauvage » de Bourg St Andéol, nous invite à assister à une comédie « Sur un quai de gare »,
- Le 6 Juillet, 21 h, place Joseph Blancher, une innovation avec un groupe qui jouera des musiques celtiques,
- Le 3 Août, 21 h, place Joseph Blancher, la chanteuse ISA nous interprétera ses meilleures chansons,
- Les 7 et 8 Septembre, salle polyculturelle, la traditionnelle expo d'art et d'artisanat,
- Et en Octobre, la Commission envisage de faire venir la chorale de Bessas, à l'église, au profit de Mahambo, petit village de Madagascar, afin d'aider une association qui se concentre sur les soins aux bébés et à l'éducation des enfants. La date vous sera précisée ultérieurement. La Commission Culture-Bibliothèque vous remercie par avance pour votre participation à ces activités.
- Concours photo à la bibliothèque



### **Bibliothèque :**

### **CONCOURS PHOTO**

sur le thème « Au fil de l'eau... »

Nous vous invitons à nous confier 1 ou 2 clichés, (format 15 x 21 cm) à déposer à la Bibliothèque ou à la Mairie (restitution en fin de concours)

**Exposition jusqu'au 31 août** à la Bibliothèque Lou Castelas. Tous les visiteurs pourront voter pour élire leur photo « coup de cœur ».

Les œuvres des 3 premiers gagnants seront exposées à la Salle Polyculturelle à l'occasion de l'Exposition Artisanale des 7 et 8 Septembre 2024.

Dépôt des clichés jusqu'au 31 juillet

Nous vous rappelons que des **Jeux de Société** sont empruntables à la Bibliothèque Lou Castelas.

Pour vous servir, la Bibliothèque restera ouverte pendant l'été aux heures de permanence :

- mercredi de 16 h à 18 h
- samedi de 10 h à 12 h

## Ecole

### **Week-end belote et loto de l'APE**

Le week-end des 3 et 4 février, l'Association des Parents d'Elèves de l'école de St-Sauveur a proposé une soirée belote et une après-midi loto. Vous avez répondu présents et nous vous en remercions. Nous tenons également à remercier les entreprises de la région de leur générosité. Grâce à leurs nombreux et beaux lots, les gagnants ont été gâtés.

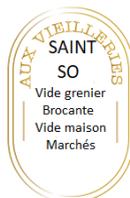
### **Le Carnaval**

Le samedi 23 mars, petits et grands ont défilé dans les rues de Saint-Sauveur. Monsieur Carnaval a mené en musique et dans la bonne humeur tout le cortège jusqu'au stade. Un goûter a été offert aux enfants. L'APE remercie les parents et enfants ayant préparé Monsieur Carnaval. Merci aux parents ayant organisé cette belle journée. De beaux souvenirs sous le soleil et la chaleur de ce début de printemps.

**Le Spectacle de fin d'année des élèves de l'école**  
aura lieu le 14 juin au soir sur la place du village.



## Les Vieilleries de Saint So



L'association Les Vieilleries de Saint So organise son marché saisonnier hebdomadaire, tous les dimanches matins, d'avril à octobre, sur le parking de la boulangerie. Vous pourrez y trouver fromages de chèvres, huile d'olives bio, bières artisanales, fruits et légumes, confitures artisanales, gaufres et crêpes sucrées salées, rôtisserie poulets fermiers, jarrets, andouillettes, et ses pommes de terre, paëlla, fougasses d'Aigues Mortes, petits pâtés Nîmois, viandes de Porc, charcuterie artisanale et agneau fermier. Un stand artisanal, bibelots et bijoux, ardoise..... Tous nos exposants sont des producteurs, il n'y aura aucun revendeur !!

Tout au long de la période, de nombreuses surprises !

En parallèle, le même jour, un vide grenier ouvert à tous, sur le parking de l'école et devant le cimetière, est organisé. Inscription : 07 62 69 49 65 / lesvieilleriesdesaintso@gmail.com.

Nous comptons sur vous pour que ce marché soit une réussite !

*Laurent Cavalier*



## Association Le Rayon de Soleil

Du changement dans la continuité des traditions au RAYON DE SOLEIL ;

Un Conseil d'Administration élargi a élu à la Présidence Mme Gisèle ESPERANDIEU assistée des membres sortants du Bureau.

Quelques nouveautés :

- Des repas partagés au local des associations à raison d'un par mois afin de renforcer des liens amicaux en toute convivialité.
- Des balades pédestres par quartiers sont organisées pour découvrir le village.

Le jeudi 30 Mai : la traditionnelle fête des mères et des pères au restaurant.

Cette année, en été, à la demande de certains adhérents, le Club vous accueillera afin de rompre la solitude.

*La Présidente : Gisèle ESPERANDIEU*



## LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2024



COMMUNE DE  
SAINT-SAUVEUR-DE-CRUZIÈRES

### JANVIER:

JEUDI 11 JANVIER  
JEUDI 25 JANVIER

### FÉVRIER:

JEUDI 8 FÉVRIER

### MARS:

JEUDI 7 MARS  
JEUDI 21 MARS

### AVRIL:

JEUDI 4 AVRIL  
JEUDI 18 AVRIL

### MAI:

JEUDI 16 MAI  
JEUDI 30 MAI

### JUIN:

JEUDI 13 JUIN  
JEUDI 27 JUIN

### JUILLET:

JEUDI 11 JUILLET  
JEUDI 25 JUILLET

### AOÛT:

JEUDI 8 AOÛT  
JEUDI 22 AOÛT

### SEPTEMBRE:

JEUDI 5 SEPTEMBRE  
JEUDI 19 SEPTEMBRE

### OCTOBRE:

JEUDI 3 OCTOBRE  
JEUDI 17 OCTOBRE  
JEUDI 31 OCTOBRE

### NOVEMBRE:

JEUDI 14 NOVEMBRE  
JEUDI 28 NOVEMBRE

### DÉCEMBRE:

JEUDI 12 DÉCEMBRE  
JEUDI 26 DÉCEMBRE

PASSAGE ENTRE 8H00 ET 11H30



ILS SONT TROP ENCOMBRANTS?  
INSCRIPTION PAR TÉLÉPHONE AU  
**04.66.61.32.93**  
JUSQU'À MIDI LA VEILLE

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/01/2024 à 19 h

**Présents :** CHAMPETIER Christophe, CARRERES Thierry, CHAMPETIER Robert, CHOLLET Floriane, DELAUZUN Corinne, DUCROS Adeline, FAIVRE Catherine, GARCIA Malorie, GODET Cécile, MOLLARD David, VEZON Gérald, ZAMORA Julie.

**Absent, excusé :** PAYAN Jean-Christophe (donne pouvoir à CHOLLET Floriane)

**Secrétaire de séance :** FAIVRE Catherine

**Préambule :** M. le Maire rappelle les règles de tenue du conseil municipal et de la prise de paroles. Il informe celui-ci que la courtoisie de discussion accordée au public présent depuis 2008 pendant le conseil s'arrête à compter de ce jour et jusqu'à la fin du mandat.

### 1°) Demande de subvention DETR pour dégrilleur

M. le Maire propose de remplacer le dégrilleur de la station d'épuration. Pour permettre cette opération, nous avons mandaté la sté Canonge et Biallez pour analyser et estimer le coût prévisionnel de ce projet. Le montant du devis s'élève à la somme de 44 500 € HT.

M. le Maire suggère de solliciter une subvention DETR de 40% auprès de l'Etat pour concrétiser et financer cette opération.

*Délibération votée à l'unanimité.*

### 2°) Remboursement APE spectacle de Noël

M. le Maire informe le Conseil Municipal que les élèves de l'école ont assisté à un spectacle le 28/11/2023. Le montant s'élève à 400 € pris en charge pour moitié par l'Association des parents d'élèves et moitié la mairie. L'APE ayant payé la totalité, la mairie doit reverser 200 € à l'Amicale Laïque.

*Délibération votée à l'unanimité.*

### 3°) Autorisation signature convention service ADS

La commune adhère au service commun ADS (Autorisation du droit des sols) d'Alès agglomération depuis 2015. Ce service instruit les demandes d'urbanisme. La convention doit être renouvelée du 1<sup>er</sup> Janvier 2023 au 31 décembre 2025. Le Conseil Municipal donne tout pouvoir à M. le Maire pour signer la convention.

*Délibération votée à l'unanimité.*

### 4°) Proposition commission école et choix du nom de l'école

La commission « école » a été sollicitée pour proposer des noms pour la nouvelle école ; 4 noms ont été retenus, ils ont obtenu les voix suivantes :

- Ecole publique Jeanne d'Arc, 9 voix
- Ecole publique Salvicruzienne, 2 voix
- Ecole du Castelas, 1 voix
- Ecole Dumas-Ranc, 1 voix

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, approuve le nom ci-après :

**Ecole Publique Jeanne d'Arc.**

### 6°) Questions diverses

*Cimetière :*

- La concession N°221 au nom de GILLES Emma a fait l'objet d'une procédure de reprise pour état d'abandon. L'état d'abandon a été constant durant les 3 dernières années et les différentes étapes de la procédure ont été respectées. Le Conseil Municipal prononce un avis favorable pour la reprise de cette concession.

*Travaux :*

- Pose de l'escalier à l'école,
- Finition des embrasures à l'école par les employés avec du plâtre, qui sera ensuite recouvert de baguettes médium (bois composite),
- Les pompiers sont intervenus sur un nid de frelons « impasse de la Vignasse »

*Courriers reçus :*

- INSEE : La population légale de la commune en vigueur au 1<sup>er</sup> Janvier 2024 est de 568,
- ADTIM : Demande d'arrêté de circulation annuel pour la maintenance du réseau public de fibre optique,
- Agence Régionale de Santé : L'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

*Infos :*

- La Mairie de St André de Cruzières a accepté la participation de 1 348 € par élève pour les 5 enfants de sa commune qui fréquentent l'école de St Sauveur,
- ENEDIS prévient les habitants que des hélicoptères vont survoler la commune pour contrôler les lignes EDF,
- Des camions s'engagent régulièrement sur le chemin des Agusas, (à partir de la route de Barjac direction Lavabre) et se retrouvent partiellement bloqués au niveau du Mas des Agusas, provoquant ainsi des dégâts sur la propriété privée. M. le Maire devra prendre un arrêté de limitation de tonnage,
- Un habitant de la commune a porté plainte suite à plusieurs agressions verbales violentes de la part de jeunes ainsi que de la part d'un administré de St Sauveur, qui entrent dans les propriétés privées, ne les respectent pas et les détériorent avec leurs 2 roues (une enquête de gendarmerie est en cours),
- La DDT informe la mairie sur la décentralisation des pouvoirs de police : concerne les panneaux publicitaires, les maires sont désormais habilités pour assurer la police de la publicité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, si la CdC n'est pas compétente en matière de PLU,
- Communauté de Communes de Cèze-Cévennes : la mise en place de composteurs par quartier est à l'étude,
- SICTOBA : Mise en place d'un QR code pour accéder aux déchetteries du SICTOBA. Un groupe de travail est en train de se constituer avec des conseillers communautaires afin de travailler sur les nouvelles règlementations,
- Panneau pocket : renouvellement pour 3 ans,

*Permis de construire :* Frédéric BARET, maison individuelle, quartier Passevite.

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/02/2024 à 19 h

**Etaient présents :** CHAMPETIER Christophe, CHAMPETIER Robert, CHOLLET Floriane, DELAUZUN Corinne, DUCROS Adeline, GARCIA Malorie, GODET Cécile, MOLLARD David, PAYAN Jean-Christophe, ZAMORA Julie.

**Absents excusés :** FAIVRE Catherine (donne pouvoir à DELAUZUN Corinne), CARRERES Thierry (donne pouvoir à DUCROS Adeline)

**Absent :** VEZON Gérald

**Secrétaire de séance :** DELAUZUN Corinne

## 1°) Présentation et vote du Compte Administratif Commune

	Investissement		Fonctionnement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	1 324 173,00	1 056 292,62	685 934,00	363 747,17
Recettes	1 324 173,00	638 756,66	685 934,00	725 184,50
Excédent				361 437,33
Déficit		417 535,96		

**Résultat global : - 56 098,63**

*Délibération votée à l'unanimité.*

## 2°) Présentation et vote du Compte Administratif Assainissement

	Investissement		Fonctionnement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	84 878,00	4 253,41	46 633,00	27 669,93
Recettes	84 878,00	15 014,25	46 633,00	12 316,99
Excédent		10 760,84		
Déficit				15 352,94

**Résultat global : - 4 592,10**

*Délibération votée à l'unanimité.*

## 3°) Demande de subvention Atout Ruralité au Département

M. le Maire propose au Conseil Municipal de remplacer le dégrilleur de la station d'épuration. Le coût du remplacement, évalué par la Sté CANONGE et BIALLEZ s'élève à la somme de 44 500 € H.T.

Le Conseil sollicite une subvention Atout Ruralité 07 auprès du département.

*Délibération votée à l'unanimité.*

## 4°) Convention Assistance Technique (Station d'épuration)

Le Maire présente au Conseil Municipal la nouvelle convention d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement avec le Conseil Départemental et lui demande l'autorisation de la signer.

*Délibération votée à l'unanimité.*

## 5°) Convention Assistance Technique (Voirie)

Le Maire présente au Conseil Municipal la nouvelle convention d'assistance technique aux collectivités dans le domaine de la voirie avec le SDEA (Syndicat de développement d'équipement et d'aménagement) et lui demande l'autorisation de la signer.

*Délibération votée à l'unanimité.*

## 6°) Questions diverses

*Personnel Communal : Prime au pouvoir d'achat*

- Prime versée à tous les fonctionnaires d'Etat, qui est proposée pour la fonction publique territoriale sur décision des élus. Il faut saisir le CST (comité social et territorial) avant le 14 mars. Prime qui doit être versée avant le 30 juin. Elle est au prorata du nombre d'heures. Le conseil décide à l'unanimité de saisir le CST pour avis. Une délibération sera prise pour la suite.

*Travaux :*

- Taille des platanes par l'entreprise Raoux Marc, broyat mis à la disposition de la population sur simple demande, à la station d'épuration.
- Ecole : mise en place du tableau des clés alarmes PPMS (plan particulier de mise en sûreté)

*Courriers reçus :*

- Courrier du département pour appel à projet avec 20 à 50% de subvention financé par les amendes de police. (une demande va être réalisée pour la sécurisation sortie école / boulangerie)

*Infos :*

- Assainissement de l'eau : il est prévu par la loi qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 les compétences eau et assainissement soient transférer automatiquement à la communauté de commune. (Des maires s'y opposent depuis 2020 en stand by.) La communauté de communes souhaite respecter au plus juste le fonctionnement actuel, avec les différents syndicats qui devront intégrer l'assainissement dans leurs compétences.
- Théâtre à la salle polyculturelle avec 3 représentations de Rocambolissimo
- La commission des impôts se tiendra le mardi 19 mars.
- La commission des listes électorales a été approuvée par la préfecture.
- Etoile sportive de Barjac : La mairie a donné l'autorisation pour l'équipe des jeunes de venir s'entraîner sur nos infrastructures.
- Problématique des chats errants chemin du mas de Robiac.
- Mail du Sictoba au sujet des composteurs. Contacter directement le 04.75.39.06.99
- Christian DELAUZUN nous informe de la création de l'association d'intérêt général « La Salvicruziennne Gardéchoise » et de l'évènement randonnées pédestres et VTT prévu le dimanche 28 avril 2024

*Permis de construire :*

- M. et Mme Chipot permis pour une piscine et un garage quartier Beauregard,
- Mme Duvoisin permis pour un carport quartier Les Tavernes.